

*Urania* (Weimar), organe des fabricants d'orgues.  
*Zeitschrift für instrumentenbau* (Revue de la lutherie).  
*Echo vom Gebirge* (L'écho de la montagne, Stuttgart), qui est le journal des Zitharistes.  
*Der Guitaren-Freund* (L'ami de la Guitare, Munich).  
*Das Harmonium*, organe des amis de l'harmonium, Berlin.  
*Kartell-Zeitung*, organe officiel de l'association des chorales d'étudiants (Hanovre).  
*Deutsche Militaer Musiker-Zeitung* (Journal de la musique militaire allemande) Berlin ; une gazette semblable existe également à Hanovre.

\*  
\* \*

Nous venons de faire défiler rapidement, les principales revues qui offrent à ceux que le mouvement musical allemand intéresse, un matériel d'étude des plus sérieux et d'une grande exactitude.

La presse musicale allemande possède, à côté de bien d'autres, une qualité qu'on retrouve d'ailleurs dans nos bonnes revues musicales sérieuses : l'horreur des potins de coulisses et des « on-dit ». Elle s'attaque à un artiste en tant qu'artiste mais n'approfondit pas sa vie privée. Elle publie des anecdotes d'hommes célèbres d'où est banni tout ce qui ressemblerait à un scandale ; elle ne publie rien qui ne soit pas absolument de son domaine ; elle manifeste un souverain mépris pour le chapeau d'Un tel, la cravate de \*\*, les faux-cols d'X et ce n'est que juste.

Ce qui a, nous le croyons, permis à la presse allemande de se multiplier de la sorte c'est qu'elle s'est mise à la portée des bourses les plus modestes et qu'elle n'a pas exigé de sa clientèle de se mettre à la hauteur de ses exigences. Dire pourquoi il n'en est pas encore de même chez nous serait empiéter sur un terrain de discussion qui longe le nôtre ; mais nous dépasserions de beaucoup les limites que nous nous sommes tracées et nous devons y renoncer jusqu'à l'heure propice.

Gaston KNOSP.

---

## La Musique et la Médecine

(Suite)

---

### III

Mais elle demande à être dosée comme un médicament, car elle est toxique à l'égal d'un poison.

Dangereuse à manier dans le traitement de l'aliénation mentale, la musique peut, à elle seule, la provoquer. Il existe une foule de monomanes de la musique et par ce nom j'entends bien entendu parler des seuls « fous musicaux » dont j'ai pu observer, il y a quelques années, un exemple frappant et triste à l'asile de Clermont dans l'Oise. Il s'agissait d'un jeune violoniste belge que sa passion musicale avait peu à peu, mais complètement détraqué ; il déraisonnait à peu près sur tout, très tranquillement et sans paraître en souffrir le moins du monde. Sa vie, bien avant son internement, s'était passée à jouer du violon, et sa mentalité s'était petit à petit noyée dans l'ivresse perpétuelle qu'était pour lui la sonorité de son instrument. Il théorisait à perte de vue sur l'art musical, qui, à son sens consistait essentiellement dans la perfection du son. Je dois reconnaître qu'il tirait de son violon des sonorités chaudes, vibrantes, colorées

tout à fait rares, mais par contre le rythme n'existait pas pour lui — et je n'ai jamais entendu de musique plus stupéfiante que la sienne. Son instrument ne le quittait jamais, et depuis plusieurs années sans doute, il ignorait le repos. Il ne se passait pas d'heure dans la journée sans qu'on entendît ce malheureux virtuose s'enivrer de sonorités que son cerveau de fou devait percevoir plus belles encore. Sur des rimes ataxiques maintenant, sans doute, il promène encore sa « folie du son » à travers les couloirs de l'asile et le long des allées du grand parc, dans un intarissable vertige...

Je ne puis m'empêcher de penser que Schumann aussi devint fou trois ans avant de mourir et je me demande si la musique ne prit pas une large part à l'anéantissement de sa mentalité.

Il s'agit là, en tout cas, de degrés extrêmes, cependant loin d'être exceptionnels ; et qu'il me suffira d'avoir cités pour mettre en lumière la virulence de la musique sur certains organismes.

D'ailleurs, la musique présente des effets intenses aussi sur les collectivités — et n'est-ce pas en majeure partie à eux que l'on doit rapporter, au point de vue religieux par exemple, certains enthousiasmes voisins de l'obsession ? Le rôle de la musique, d'ailleurs, dans le développement, la propagation et l'affermissement des religions n'est pas douteux et il serait intéressant de préciser son rôle dans leur évolution. Les adversaires des dogmes religieux feraient bien sans doute, s'ils veulent arriver à leurs fins, de substituer à la musique sacrée une musique capable de la même séduction sur les foules.

Mais tous ces points dépassent le cadre de mon sujet et je ne puis que les indiquer en passant. Concluons seulement que la musique, agissant sur les masses ou sur les individus isolés, est capable de déterminer des accidents mentaux plus ou moins graves.

Elle peut encore être la source de phénomènes plus atténués.

Chez les hystériques, on l'a vu aggraver la maladie et provoquer l'apparition de nouveaux accidents. On cite toujours, dans cet ordre d'idées, les effets inattendus et malencontreux d'une fanfare qui s'était fait entendre à la Salpêtrière : au début, tout alla bien, mais tout à coup, à l'occasion d'un brusque « fortissimo » on vit un certain nombre de malades tomber en catalepsie ! Le fait s'est d'ailleurs reproduit plusieurs fois, dans des cas isolés, à propos de musiques et d'instruments divers.

Les épileptiques n'échappent pas non plus à l'action funeste de la musique et certain jour, à Vienne, Ysaye provoqua, en jouant un concerto, une crise nerveuse chez l'un de ses auditeurs. On ne compte plus les syncopes observées dans les concerts, mais dans ce cas il faut laisser une large part de responsabilité à la chaleur des salles de concert et à la viciation de l'air qu'on y respire ; cependant la musique n'y est pas absolument étrangère. N'a-t-on pas mis à son actif des cas d'hémorragie cérébrale ? Cela paraît au moins exagéré.

Enfin les littérateurs ont maintes fois dénoncé les inconvénients de la musique. Tolstoï, dans sa *Sonate à Kreutzer*, l'accuse de provoquer une excitation sensuelle funeste à la moralité. La musique en effet, peut, dans certaines circonstances être un aphrodisiaque de valeur et je sais que certains individus sont particulièrement sensibles à cette action un peu spéciale. Mais la musique n'est-elle pas femme ? Comme tous les arts n'est-elle pas aussi, et pour cette même raison, une forme raffinée et mystérieuse de l'amour ? L'influence que dénonce Tolstoï n'est donc pas anormale et je ne sache pas que la morale en ait jamais beaucoup souffert...

Chez Berlioz, la musique provoquait, lorsqu'elle ne lui plaisait pas, des phénomènes digestifs et dans ses « mémoires » il décrit d'une manière assez vivante le hoquet nauséux qui secouait alors tout son être.

Nietzsche analyse aussi le malaise physique que la musique de Wagner détermine chez lui : non seulement son pied s'irrite, mais même « ses entrailles s'attristent » !

On pourrait multiplier à l'infini ces citations, celles qui précèdent suffisent à montrer que l'action si puissante qu'exerce la musique sur notre organisme peut être nocive. Notre expérience personnelle ne nous l'avait-elle pas, dans une certaine mesure, laissé prévoir ?

Cette conclusion entraîne logiquement la nécessité d'une hygiène musicale, destinée à combattre les effets du poison sonore et les physiologistes se sont attachés à en établir les bases en déterminant l'action des éléments musicaux sur notre organisme.

#### IV

Ils ont surtout étudié l'influence de la musique sur certains phénomènes de la vie physique, les plus aisément accessibles aux investigations des expérimentateurs : la circulation, la respiration et la force musculaire.

Les conclusions des divers physiologistes sont souvent contradictoires et ces divergences ne sauraient surprendre lorsqu'on songe à la complexité du problème, et à la multiplicité des causes d'erreur.

Pour ce qui concerne le sujet en expérience, il faut compter avec le degré de sa sensibilité musicale, avec le développement de son intelligence, avec l'intégrité plus ou moins grande de sa santé, avec son état de fatigue ou de repos. Il existe donc, de ce seul côté, un « coefficient personnel » difficile à déterminer et qui a souvent troublé les résultats.

D'autre part il faut successivement étudier l'influence de sons isolés, avec leurs variétés de hauteur, d'intensité et de timbre, l'action de sons successifs à intervalles divers, de sons combinés sous forme d'accords variés, enfin il faut observer les effets des multiples rythmes, tonalités et modes. Cette difficulté s'accroît encore, lorsque, laissant les expériences dans lesquelles chacun des éléments que nous venons de voir est mis à l'épreuve séparément, on veut étudier l'action d'une composition musicale de longue haleine, d'une symphonie par exemple ou d'une sonate, au cours de laquelle tous ces éléments se combinent et se succèdent dans un mouvement plus ou moins rapide.

Si l'on ajoute enfin qu'il faut reproduire chacune des expériences que nous venons de passer en revue pour chacun des systèmes circulatoire, respiratoire et musculaire, que l'on doit dans toutes ces recherches s'aider d'instruments enregistreurs délicats à observer et à manier, on conviendra que les physiologistes ont eu un certain courage qui ont entrepris de résoudre ce problème prodigieusement complexe. Il ne faut donc pas leur faire un crime de leurs contradictions inévitables à l'origine de recherches concernant des questions aussi ardues.

Quelques travaux cependant ont un caractère vraiment scientifique ; ceux de Binet et Courtier — par exemple — et ceux de Tarchanoff. Mais ce sont surtout les longues, patientes et rigoureuses expériences de Ch. Féré qui ont donné les résultats les plus certains et les plus nets. Elles procurent en outre le plaisir de rencontrer, associé au sien, le nom d'une collaboratrice aimée du public et qui s'est acquise une autorité incontestée dans les questions d'esthétique et de psychologie musicales, Mme Marie Jaël.

Les conclusions de ces multiples expérimentations peuvent se résumer en quelques mots :

La musique agit sur notre organisme de deux manières opposées : elle est tantôt excitante, tantôt dépressive.

Excitante, elle est écrite sur des modes majeurs, des rythmes vifs et variés ; les tonalités et les accords de signes contraires y alternent, les reprises y sont brusques. On constate alors une accélération de la circulation et de la respiration, une augmentation de la force musculaire.

Dépressive, la musique est faite de modes mineurs, de rythmes lents et monotones, et cette action est encore plus marquée lorsque des sons, des accords sont fréquemment répétés dans la même forme.

Parfois, il faut ajouter que certaines substances sont capables de modifier les effets physiques de la musique sur notre organisme. C'est ainsi que l'alcool, l'opium, le chloral les atténuent tandis que, d'après Dogiel et Ch. Féré, la strychnine et la morphine les augmentent. Par malheur, il faut renoncer à l'usage de ces deux derniers poisons, car, s'ils ont la vertu de rendre le corps humain plus sensible à l'action des ondes sonores, ils entraînent, comme conséquence prochaine, une dépression exagérée. Il n'y a donc, en fin de compte, aucun bénéfice à retirer de leur emploi.

Tels sont, résumés d'une manière un peu schématique, les résultats des recherches physiologiques sur la musique. Il ne faudrait pas leur attribuer la valeur de règles définitives, car on s'exposerait à bien des mécomptes. Les physiologistes ont eux-mêmes montré qu'il suffit de bien peu de chose pour que la musique dépressive — par exemple, devienne une musique excitante et réciproquement. Un accord de plus ou de moins, un silence long ou court, un accident imprévu, une fatigue du sujet en expérience peuvent amener des effets diamétralement opposés à ceux que l'on attendait. Mais, somme toute, et d'une manière générale, les conclusions que nous venons d'exposer sont l'expression de la majorité des faits observés ; elles présentent donc un degré d'exactitude suffisant. D'ailleurs ces conclusions physiologiques confirment les caractères de certaines musiques depuis longtemps déterminées par l'instinct. Il suffit de réfléchir à la facture des musiques religieuses et militaires et de la musique de danse pour constater dans chacune d'elle la présence des éléments principaux qui, d'après les recherches physiologiques et le but particulier à chacun devaient, *à priori* entrer dans leur composition. N'ont-elles pas employé les éléments de la musique excitante, c'est-à-dire les modes majeurs, les rythmes vifs, les reprises brusques, ces musiques militaires et dansantes et n'est-ce pas à ce que Féré appelle des « ivresses motrices » qu'en fin de compte, dans la salle de bal ou du terrain de manœuvre, elles aboutissent ?

La musique religieuse est plus complexe. Dans la majorité des religions, la musique sacrée est faite d'éléments dépresseurs : modes mineurs, rythmes monotones, répétition fréquente des mêmes accords, mouvements lents. Mais n'est-ce pas précisément par une sorte d'envoûtement dépressif que la musique religieuse nous impressionne au point de créer en nous et autour de nous une atmosphère de mystère et d'inquiétude ? L'humilité, sentiment paresseux déprimant, n'est-elle pas à la base du christianisme, n'est-elle pas la raison d'être de la prière sur qui repose toute religion ? La musique religieuse dépressive nous rappelle l'impuissance de nos forces physiques et morales.

Elle aboutit à une autre conclusion ; la nécessité de croire à une Force, à un Être supérieurs à nous et dont la gloire doit être célébrée avec toute la joie d'une certitude reconfortante. Et c'est bien ce sentiment que fait naître et qu'entretient en nous la musique religieuse lorsqu'elle est excitante. Elle emploie alors les modes majeurs, les rythmes variés et vifs, les mouvements rapides et sa splendeur est d'autant plus grande que la dépression avait été plus forte.

Les deux « manières » de la musique religieuse sont donc logiques et cette analyse nécessairement un peu succincte nous montre une fois de plus la merveilleuse faculté psychologique de ceux qui ont institué, dans leurs formes, les cérémonies religieuses.

Ces constatations, au surplus, n'avaient pas besoin d'attendre les recherches physiologiques pour être faites ; il n'en est pas moins intéressant de remarquer qu'elles se confirment mutuellement.

Mais ces résultats physiologiques ne constituent plus que des données générales assez vagues, lorsque l'on tente de les appliquer à la musique proprement dite et l'on voit que somme toute, si la détermination des effets physiologiques du son musical a fait un pas assez important, elle est encore peu avancée. Cette question demande de nouvelles recherches qui viendront vérifier et compléter les notions déjà acquises.

Alors seulement on pourra songer à l'institution rationnelle d'une thérapeutique et d'une hygiène musicales qui, sans elles, ne sauraient être comme par le passé, que le fruit de l'empyrisme. La musique doit être envisagée comme un « médicament sonore » et traitée comme tel. Il faudra donc avant de pouvoir l'ordonner ou la prohiber sous les diverses formes, en connaître bien exactement les propriétés expérimentales et si son utilité théorique est hors de doute, son utilisation n'est pas près de devenir courante.

(A suivre).

JACQUES MÉRALY.

---

## ACTUALITÉS

---

### Les Réformes du Conservatoire

---

On ne parle plus guère que de cela dans les quotidiens. Une paire de comédiens plus ou moins connus ayant cru devoir « manifester » en donnant leur démission, on a mené grand bruit autour de ces actes en vérité si anodins ! Reporters et interviewers sont allés trouver M. X. et M. Y. et ont cru devoir nous reproduire les palabres de ces messieurs. Chacun sait, d'ailleurs, quel zèle infatigable montrent les informateurs artistiques des quotidiens lorsqu'il s'agit de savoir quelle cravate va lancer M. Le Bargy, ou quel sont les plats préférés de Mlle X... troisième rôle à la Comédie-Française.

En revanche, vous attendriez vainement d'eux l'annonce des séances du quatuor Joachim, ou des quatuors Hayot ou Capet, ou d'autres concerts intéressants au plus haut point le monde musical ! — Quoi qu'il en soit, vis-à-vis des protestataires, M. Dujardin-Beaumetz a pris la seule mesure qu'il convenait de prendre : il a accepté purement et simplement leur démission. On les remplacera par d'autres, et les candidats ne manqueront pas ! D'autre part, à une délégation de certains professeurs qu'il ne put recevoir, et qui prétendaient vouloir le faire revenir sur ses décisions, le sous-secrétaire d'Etat a répondu par une fin de non recevoir formelle. Voilà qui est entendu et bien entendu : *les professeurs du Conservatoire ne feront plus partie des jurys d'admission*. Cette mesure, de la plus haute importance à notre avis, ne saurait être accueillie avec trop de faveur par tous les aspirants aux cours du Conservatoire.

Elle est parfaitement juste, légitime, et, comme l'a fort bien dit M. Dujardin-Beaumetz, elle sauvegarde la dignité des titulaires des classes, les met désormais à l'abri de tout soupçon ou de tout bruit, fondé ou non. Or, il était nécessaire, tout à fait nécessaire qu'il en fût ainsi.

Vraiment il y a quelque chose de changé au Conservatoire ! Il fallait quelque courage pour entreprendre de modifier l'état des choses régnant depuis si longtemps, pour lutter contre la toute puissante routine et secouer la poussière de règlements surannés et ridicules. La nomination de M. Fauré avait donné de l'espoir à tous les musiciens vraiment intelligents et artistes. Cet espoir n'a pas été déçu. Nous constatons, actuelle-